

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 14

Artikel: L'ordre de la Jarretièrè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Deux institutrices.

Eugénie. — Eh! bonjour! ma chère, depuis quand arrivée?

Adélaïde. — Depuis hier à soir; et comment va-t-il?

— Mais bien joliment, depuis deux années qu'on ne s'est vue. Eh! quels bons nouveaux par le pays?

— Mais, pas grands nouveaux; Agénor vous dit bien des choses, de même que sa mère. J'ai des lettres pour vous dans mon coffre; je vous les tendrai demain.

— Ça me fera bien plaisir de les lire.

— Votre place est-elle lugrative?

— Mais assez, parce que je suis institutrice pour apprendre la langue aux enfants. Et vous, comme quoi venez-vous?

— La même chose que vous. Est-ce votre chambre ici?

— Non; c'est la chambre à études; la mienne regarde sur le dernier; je vous y mènerai après le thé.

— Boit-on du thé à ces heures?

— Oui; tous les jours; c'est la coutume.

— Je ne me soucie pas tant de ce thé.

— Que voulez-vous, autre temps, autres mœurs.

— A propos d'Agénor, savez-vous qu'il a reçu un prix?

— Non, et pourquoi?

— Pour un sicateur nouveau qu'il a inventé.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est un instrument oratoire pour imonder les branches gourmandes.

— Et qu'a-t-il reçu?

— Une médaille avec une motion honorable.

— Ça a dû faire bien plaisir à sa mère?

— D'autant plus qu'elle sortait de maladie.

— Et qu'avait-elle trouvé?

— Une inflammation de poitrine qu'elle a prise à la suite d'une indigestion, un jour qu'elle avait été baigner.

— Et, dites-moi, Charles qui jouait si bien du violon?

— Ah! le pauvre Charles ne mettra plus de la colaphane sur son archet.

— Pourquoi donc?

— Hélas, il est défunté.

— Mais que me dites-vous?

— Hélas! oui. En allant chez lui dans ses congés, il a voulu sauter en bas du char, la roue lui a passé sur la copette du genou; on a dû lui faire l'imputation et il en est mort.

— Et sa sœur?

— La Caroline?... c'est toujours la même désordre; toujours ses souliers aculés, ses jupes gollées, ses cheveux écharpinés! Quoi? elle n'a rien changé.

— Mais, donnez me voir des nouvelles d'ici; comment vous trouvez-vous? Quelle vie s'y mène-t-on?

— D'abord, je vous dirai qu'en commençant j'ai eu une forte appétit, qui a diminué jusqu'au moment où nous avons été en campagne.

— Ah! vous allez en campagne... l'été?

— Oh! oui; ici tout le monde a maison en ville et maison en campagne. La nôtre est près de Bath, dont les bains attirent une immense influence de voyageurs dans le temps de la baigne.

— Et les leçons, comment vont-elles?

— Mes élèves font d'immenses progrès, surtout dans la langue; mais, madame est très difficile, elle ne laisse passer aucune faute; j'en suis charmée, parce que du moins je ne déperdrai rien. Nous lisons maintenant Philémon et Bausite.

— Ah! Philémon et Bausire..., je connais cet ouvrage.

— Je me sers aussi de la *Cocographie*.

— Je ne me rappelle pas de ce livre.

— C'est ce qu'on a de mieux dans la littérature française... Mais, qu'avez-vous donc sur la main, ma chère? Seriez-vous gratignée?

— Non; c'est un tavan qui m'a piquée. La diligence en était inondée; on le comprend par le chaud qu'il fait... tellement... que j'en ai eu des vestiges.

— Etiez-vous nombreux?

— Mais assez; d'abord, un monsieur qui avait une énorme complexion; il n'a pas pipé un mot; ensuite un charcutier qui s'est arrêté à Paris; enfin une contre-pointière et une tailleuse en hommes de notre pays qui allaient en place.

— Comme institutrices?

— Je ne sais; mais je ne crois pas, parce que la tailleuse en hommes parlait qu'elle aurait beaucoup à restouper.

— Mais, j'entends la cloche du thé; je cours en faire une effusion; venez à ma chambre un instant.

— Ah! ça, vous ne me ferez pas attendre jusqu'aux Calendres grecques?

— Non; prenez seulement la peine de vous asseoir un moment, d'autant plus qu'il est encore à bonne heure.



L'ordre de la Jarrettière.

On raconte ainsi l'origine de cet ordre célèbre, fondé le 19 janvier 1350 par le roi d'Angleterre, Edouard III.

Dans un bal de la cour, qui eut lieu à Londres, la jarrettière de la comtesse de Salisbury, maîtresse d'Edouard III, s'étant détachée, ce prince la ramassa vivement, et voyant ses courtisans sourire, il s'écria: *Honi soit qui mal y pense*. On ajoute que, pour consoler la favorite de la contrariété que lui avait occasionnée la conduite des courtisans, le royal amant lui aurait promis de placer si haut son ajustement qu'il en ferait un insigne que les plus fiers gentilshommes brigueraient l'honneur de porter. Aucune de ces opinions n'est appuyée sur des textes contemporains.

De toutes les institutions analogues, l'ordre de la Jarrettière est celui qui s'est le moins éloigné de l'esprit de ses premiers statuts. Son organisation est encore toute féodale. Il a pour grand-maître le

prince régnant, et pour chef-lieu la chapelle du château de Windsor; enfin, il est placé sous l'invocation de saint George de Cappadoce, patron de l'Angleterre. Outre le prince de Galles et les princes descendants de George I^{er}, il se compose de vingt-cinq chevaliers, tous égaux et choisis dans la plus haute noblesse des trois royaumes. On le confère quelquefois à des souverains et à des grands personnages étrangers. L'ordre a pour insignes une jarretière de velours bleu-foncé, qui s'attache au-dessous du genou gauche, et sur laquelle la devise *Honni soit qui mal y pense* est brodée en lettres d'or, et un médaillon d'or, appelé le *Saint-George*, qui s'attache à un large ruban bleu passé en écharpe de droite à gauche. La reine porte la jarretière au bras gauche.

On raconte que M. de Bièvre, qui était aussi amoureux de ses chevaux que de sa décoration de l'ordre de la *Jarretière*, avait fait écrire sur la porte de son écurie : *Honni soit qui mal y pense !*

On tabornio.

Lâi a pê lo mondo dê totês sortês dê dzeins : y'ein a qu'ont prâo z'âo z'u recordâ, mâ que sont tot parâi bêtes coumeint dâi pots; c'est dâi *tabornio*. Dâi z'autro qu'on a jamé rein pu lâo fourrâ dein la boula, ni po çosse, ni po cein, c'est dâi *dâdou*, dâi *bedans*. Y'ein a onco que sâvon rein su lè lâivro, mâ que sont gaillâ suti et que mettront lo diâblio dein on sa, à recoulons, c'est dâi *finsretou*, dâi *mâlins-bougro*; et pi lâi a onco cliâo que sont bin êduquâ et que vayon bê et que sont dein stu mondo pô menâ lè z'autro; l'est cliâo que vignon inspetteu dâo bêta, municipaux, assesseu, etc., etc., et que pâovon mémameint allâ tant qu'à Berna. Ne vo dio rein dê cliâo que viron mau, qu'on lâo dit dâi *tsaravouîtês*, mâ vé vo z'ein contâ iena d'on tabornio.

Ique iô ne demâorein, lè bons cordagnî sont râ. Lâi a bin cauquiês cacapédzes que sont bo et bons po repêtassi, po repliantâ onna tase, âo bin mettrè onna brotse (on tacon de couai, on copé), mâ po fêrè dâo nâovo, sont pas fotu dê fêrè oquiè dê sorta; assebin cliâo qu'ont fauna dê solâ po la demeinde, lè vont queri pê Vaulion, iô sont tot bons po cein tortsi âo tot fin. Et pi c'est dâo solido: cein n'est pas coumeint cliâo qu'ê vœlliou fêrè fêrè à noutron tire-legnu, que houit dzo après, l'êtiont dza tot êcouessi. Et cein que ia dê coumoudo c'est que cliâo dê Vaulion vont adé bin: la lardjâo est bouna et po la grantiâo, n'ia qu'à fêrè onna mèsoura avoué on bocon dê bou, justo dê la grantiâo dâo pi, et quand on vâo dâi solâ, on a qu'à einfatâ cè bet dê badietta dedein et quand l'eintrè bin adrà on est su que l'âodront bin et que lè z'artets ne sè rebibolèront pas, que cein fâ onna mau dê diâblio.

Y'a on part dê teimps, l'aviont fauna, tsi Djan-Dâvi, dê solâ po lo François que dévessâi allâ à l'êcoula militère, pê Dzenéva, kâ oreindrâ ne vont

pequa pê Lozena, lè z'einvouyon tsi lè z'Allemands. Djan-Dâvi qu'avâi mau à n'on pi, einvouie son vœlet à Vaulion po queri cliâo solâ. Lâi baillè la mèsoura à François, on bet dê brantse dê càodra, et lâi dit: T'as assebin fauna dê solâ, tè faut ein atsetâ on pâ, dû que te vas lé, kâ te n'as perein què dâi charguês; tai! vouaique l'ardzeint.

Lo vœlet part, va à Vaulion, demandé lè solâ po François, revint et lè baillè.

— Et lè tins, lâi fâ Djan-Dâvi, mê peinsou que te lè z'as; montra-mè lè vâi?

— Que na, noutron maitrè, n'ein n'ê min.

— Et porquîè; as-tou petêtrè rupâ l'ardzeint?

— Na, lo vouaique, mâ y'avé âobliâ ma mèsoura.

LA PETITE REINE

VI

Pourquoi n'interrogerait-il pas aussi celle qui lui avait donné tant de preuves de raison et de sagesse?

— Odette, la reine et le connétable m'ont donné leur avis; je veux avoir le tien; parle.

— Sire, y songez-vous? balbutia Odette, rouge de confusion; comment oserais-je élever la voix en présence de tant de grands seigneurs?

— Faut-il pour triompher de ta modestie faire acte d'autorité? Eh bien, Odette, c'est ton roi qui t'ordonne de parler.

— Je puiserai donc du courage dans l'intérêt que je porte à votre gloire, Sire. Je suis une humble fille; j'ai été élevée; j'ai vécu parmi le peuple et je connais ses sentiments. Oui, sans doute, vos sujets aspirent au jour où un gouvernement paternel s'occupera de calmer leurs souffrances et de remédier à leurs maux; mais le premier devoir d'un bon gouvernement n'est-il pas la justice? Ah! Sire, si vous voulez que le peuple ait croyance dans la vôtre, montrez-lui d'abord que vous avez la volonté et la force d'y soumettre les membres de votre famille.

La reine était outrée; mais elle n'osa laisser éclater ouvertement une colère qui pouvait lui attirer, de la part du roi, de cruelles humiliations. Elle se contenta d'adresser à l'objet de sa haine un sourire plein d'ironie.

— C'est pour nous, dit-elle, une agréable surprise d'entendre ma mie Odette parler avec tant de jugement et indiquer si à-propos le droit chemin aux conseillers de la couronne.

— Odette a en effet bien parlé, dit le roi d'une voix digne et ferme; elle a témoigné pour son roi une affection véritable en prenant souci de ses devoirs et de son honneur. Justice sera donc faite, messeigneurs. Tanneguy, vous citerez le duc de Bourgogne; Olivier de Clisson, vous lèverez une armée. et si Jean-sans-Peur ne se présente pas, nous irons, avec l'agrément du ciel, le chercher nous-mêmes au cœur de ses Etats.

A la suite de cette audience, chacun put croire qu'une ère de réparation allait commencer; on voyait déjà le Bourguignon châtié, l'Anglais vaincu, la France sauvée; mais on comptait sans la perversité d'Isabeau. Cette princesse dont la guérison du roi déjouait les criminelles intrigues ne voulut point se tenir pour vaincue. Une rechute pouvait lui faire regagner en peu de temps le terrain perdu; la difficulté n'était point de la provoquer, mais de la rendre durable: ce que les soins intelligents d'Odette ne permettaient plus d'espérer. Il importait donc avant tout d'écarter l'obstacle contre lequel se briseraient tous les efforts. Mais il était évident qu'Odette, se sentant protégée par le roi et soutenue par les personnages les plus considérables de la cour, ne céderait point à des moyens d'intimidation. La douceur et la ruse offraient seules des chances de succès. Ce n'était pas,